APPEL À PROJETS

Financements REAL@SU - Octobre 2026

CONTACT

- Pour toute question relative aux conditions de candidature : Real-Su@sorbonne-universite.fr
- En cas de difficulté pour renseigner la fiche financière Airtable (notamment le centre de coût), les gestionnaires de votre labo ou de votre UFR peuvent vous accompagner

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS

D'importants financements du **Programme d'Investissements d'Avenir (PIA)** ont été obtenus pour soutenir nos formations dans le cadre de l'appel à projets **SFRI** (*Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'Excellence*). Ces financements ne seront plus disponibles à compter du 2ème semestre 2029.

Dans ce cadre, l'initiative REAL@SU vise à :

- Dynamiser les formations adossées à la recherche,
- Relever les défis sociétaux,
- Renforcer la collaboration entre nos établissements et facultés,
- Transcender les frontières disciplinaires,
- Encourager la mobilité internationale.

Cet appel à projets vise à accompagner les dynamiques de transformation à l'œuvre au sein de notre société et met particulièrement l'accent sur les grandes transitions environnementales, numériques (notamment en lien avec l'intelligence artificielle) et sociétales (telles que la santé globale, les enjeux patrimoniaux, les questions d'interculturalité, etc.).

Les projets déposés sont ainsi invités à démontrer comment ils contribuent à initier et accompagner des ruptures scientifiques et technologiques, tout en veillant à conjuguer le progrès scientifique avec les valeurs humanistes afin de garantir un impact vertueux, durable et équitable sur la société. L'AAP encourage en particulier des formations ancrées dans les transitions, capables de préparer les étudiantes et étudiants aux nouveaux besoins des secteurs scientifiques, économiques et culturels, et de favoriser leur engagement éclairé dans la société.

Quatre axes structurants :

1. Inscrire les formations à la recherche au cœur des champs disciplinaires

2. Développer des formations adossées aux recherches menées aux interfaces des approches disciplinaires pour répondre aux défis sociétaux
3. Déployer la formation adossée à la recherche pour acquérir des compétences transversales
4. Ouvrir la formation au contexte global, notamment par des perspectives internationales

Le présent AAP « Financements REAL@SU octobre 2026 » vise à renforcer l'intégration de la recherche dans les formations et à mettre en place de nouvelles approches pédagogiques adaptées aux besoins des étudiantes et étudiants.

Il s'agit du dernier appel à projet sur le financement REAL@SU SFRI.

Pour être éligibles au financement REAL@SU SFRI, les projets doivent expliciter les modalités prévues **pour assurer leur pérennisation au-delà de la période de financement.**

PÉRIMÈTRE DE L'APPEL À PROJETS

Concrètement, l'objectif de REAL@SU est donc de favoriser une transformation de l'offre de formation, que ce soit en permettant l'amorçage de nouveaux projets de formation ou en accompagnant des changements de pratique ou d'écosystème dans le cadre de formations existantes.

Il est essentiel que les projets déposés aient été conçus de concert avec les structures de formation et validés par les composantes et/ou établissements concernés.

Dans le cadre des quatre axes portés par REAL@SU énoncés ci-dessus, les projets peuvent proposer différents types d'actions :

1. Inscrire au cœur des champs disciplinaires les formations à la recherche et les enjeux sociétaux

- Développement de nouvelles UE disciplinaires, liées à la recherche et aux enjeux sociétaux, niveau Master (financement d'heures complémentaires et/ou de vacations, selon les modalités propres à chaque établissement et chaque UFR)*.
- Développement de la contribution des personnels des organismes de recherche au sein des enseignements (financement de vacations, selon les modalités propres à chaque établissement et chaque UFR)*.

2. Développer des formations adossées aux recherches menées aux interfaces des approches disciplinaires

- Conception de parcours de Master aux interfaces (financement d'heures complémentaires et/ou de vacations, selon les modalités propres à chaque établissement et chaque UFR)*.

- Développement d'UE interdisciplinaires niveau Master (financement d'heures complémentaires et/ou de vacations, selon les modalités propres à chaque établissement et chaque UFR)*.

3. Déployer la formation adossée à la recherche pour l'acquisition de compétences transversales

- Unités d'enseignement : culture des données, éthique de la recherche et intégrité scientifique (financement d'heures complémentaires et/ou de vacations, selon les modalités propres à chaque établissement et chaque UFR)*.

4. Ouvrir la formation adossée à la recherche au contexte global

- Formation en langue anglaise à destination du personnel académique (fonctionnement)

* Les actions identifiées par un astérisque * font l'objet de dispositifs de suivi spécifiques propres à chacun des établissements de l'ASU et à chacune des facultés au sein de SU. L'articulation des demandes avec ces dispositifs est donc indispensable.

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour soumettre votre projet, vous devez remplir le dossier de candidature en ligne avant le **vendredi 15 janvier 2027 à 17h (heure de Paris)**.

La langue de rédaction du projet est le français, y compris pour les projets liés à l'axe internationalisation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les dossiers complets et soumis avant la date de clôture de l'appel à projets seront évalués selon les critères suivants :

- **Pertinence du projet** au regard des objectifs du projet REAL@SU et de l'appel à projets.
- **Originalité du projet** (caractère novateur, effet transformant).
- **Analyse du contexte et mesure d'impact** : intégration des dispositifs d'évaluation du contexte et des effets produits, de la valeur ajoutée, de l'effet transformant et de l'impact pour les bénéficiaires.
- **Pertinence dans la définition d'activités spécifiques** en ligne avec les objectifs principaux du projet et avec un impact institutionnel positif.
- **Mesure dans laquelle les ressources demandées** (fonds, temps, etc.) sont prévues pour le développement pertinent des activités.
- **Pistes de pérennisation envisagées** (il est essentiel que le projet indique comment il prévoit d'assurer la continuité et la durabilité des actions financées).

CALENDRIER PREVISIONNEL

- Ouverture de l'appel : **19 octobre 2026**
- Date limite de dépôt : **15 janvier 2027 à 17h**
- Courriers aux lauréats **: mi-février 2027**

Date limite de dépôt :

15 janvier 2027 à 17h (Paris)

Les dossiers doivent être complets à cette date pour pouvoir être examinés